

Durée de la session : 7 heures

Domaine de formation : ELU0405 – Formation généraliste « communication »

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Elus

Dans la vie politique locale, prendre la parole est un acte de responsabilité, d'influence et de leadership. Pourtant, de nombreuses femmes élues doivent encore s'affirmer dans des espaces de décision où les codes de communication ont longtemps été façonnés par des habitudes masculines. Développer une parole claire, assumée et impactante devient alors un véritable levier d'action et de légitimité. Cette formation propose aux femmes élues un espace privilégié pour renforcer leur confiance, structurer leurs messages et affirmer leur présence dans le débat public. Grâce à des exercices pratiques et un accompagnement bienveillant, chacune pourra identifier ses atouts et faire de sa parole un véritable outil d'influence. Une formation pensée pour permettre aux femmes élues de prendre pleinement leur place et de faire entendre leur voix avec force et conviction.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Développer la confiance nécessaire pour s'affirmer pleinement dans leur rôle politique
- Développer une posture adaptée pour s'affirmer pleinement dans leur rôle politique
- Développer une clarté d'expression favorisant une communication impactante
- Donner une voix affirmée à leurs idées
- Définir et structurer leurs messages
- Gérer objections et interruptions sans perdre leur assurance

Le programme :

Se familiariser avec sa voix et son image :

- Identifier ses forces et axes d'amélioration
- Trouver son style d'oratrice : posture et voix

Travailler sa voix pour gagner en crédibilité :

- Maîtriser sa respiration pour apprivoiser son trac et améliorer son souffle
- Placer sa voix pour mieux se faire entendre
- Dynamiser sa parole en donnant du rythme : pauses, intonations, variations

Déconstruire ses peurs et pensées limitantes :

- Prendre conscience des pensées automatiques négatives qui surviennent lors de ses prises de parole
- Transformer ces pensées en affirmations constructives

Faire le tri pour révéler l'essentiel :

- Comprendre son auditoire pour le captiver et le convaincre
- Définir son objectif de prise de parole et les messages associés
- Mobiliser son auditoire et le faire « bouger »

Gérer les situations difficiles :

- Anticiper et gérer les objections
- Rester centrée et concentrée en toutes circonstances

Les points forts de la formation :

- Formation pensée spécifiquement pour les femmes élues, dans un cadre bienveillant et stimulant
- Mise en pratique d'outils concrets pour renforcer sa posture et sa voix
- Travail sur l'assertivité, la gestion du stress et le leadership au féminin
- Animée par une experte de l'éloquence et de la communication, avec une sensibilité artistique affirmée

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formatrice
- Elle alterne exercices pratiques de prise de parole, préparation écrite, exercices.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances et des mises en situation.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise
- Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée, ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis.

Formatrice : Madame Clotilde CAVAROC

- Clotilde CAVAROC intervient auprès d'élus, de cadres, de dirigeants et d'étudiants pour les accompagner dans leur prise de parole : éloquence, leadership, confiance en soi, préparation aux médias, etc.
- Parallèlement à ses formations, elle développe des projets artistiques engagés autour de la parole, du corps et de la scène. Cette double expertise – pédagogique et artistique – lui permet de proposer des formations vivantes, sensibles et concrètes, qui font progresser chacun à partir de sa propre voix.




Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité
- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)

Délais d'accès à cette formation en visioconférence :

- Pour les inscriptions individuelles en visioconférence :
-  L'ouverture de cette session est garantie dès la troisième inscription. Après la finalisation de votre inscription, la date est fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles du formateur référent. Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30, 18h–21h30

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012

Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION Femmes élues : faire de sa parole une force

Lieu : en visioconférence

Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures

Date : à définir au cours de votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formatrice.

Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC si DIF ELU

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC budget de la collectivité Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la formation en cliquant sur ce lien :

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0405-CC-CP1/88982928900012_ELU0405-CC-CV1

- Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
- Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement: [cliquez-ici](#)
- Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Femmes élues : faire de sa parole une force**

Date de la session : à définir dans votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formatrice

Lieu de la session : en visioconférence

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune
Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non